



Demande d'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de 1^{ère} catégorie dans une installation sportive



DIRECTION DES SERVICES A LA POPULATION
SERVICE DES PIÈCES d'IDENTITÉ et ATTESTATIONS
05.55.45.62.65

**Imprimé à compléter et à retourner obligatoirement
au minimum 15 jours avant chaque manifestation
(Article L 3335-4 1^{er} alinéa du Code de la Santé Publique)**

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom : _____

Agissant en qualité de : Président(e) Secrétaire Trésorier(e)

De l'association : _____

Siège social : _____

Tél. :

I- Sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 1^{ère} catégorie.

Du (date) de h à h

Au (date) de h à h

A l'occasion de : (manifestation) _____

Qui se déroulera à **LIMOGES** (lieu et adresse) _____

II - Déclare sur l'honneur avoir obtenu l'autorisation du propriétaire ou du gestionnaire de l'installation sportive d'y organiser cette manifestation.

Fait à _____, le

Signature

Rappel de l'art L 3335-4 1^{er} alinéa du Code de la Santé Publique

La vente et la distribution de boissons des groupes 2 à 5 définis à [l'article L. 3321-1](#) est interdite dans les stades, dans les salles d'éducation physique, les gymnases et d'une manière générale, dans tous les établissements d'activités physiques et sportives.